

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4954
26 septembre 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE.

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES, LE 13 DECEMBRE 1956, PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE MONGOLE

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer à tous les Membres de l'ONU le texte ci-après d'une déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République populaire mongole concernant le résultat de la discussion que le Conseil de sécurité a consacrée à la question de l'admission de la République populaire mongole à l'ONU. Le vote qui a eu lieu le 12 décembre au Conseil de sécurité au sujet de l'admission de la République populaire mongole à l'ONU a montré que la majorité des membres du Conseil n'ont pas tenu compte du droit légitime de la République populaire mongole à faire partie de l'Organisation des Nations Unies. "Il ressort des résultats du vote que certains membres du Conseil de sécurité, poursuivant leur politique de discrimination et méconnaissant les dispositions précises de la Charte des Nations Unies relatives à la qualité de Membre, ont empêché la demande d'admission de la République populaire mongole de recueillir la majorité indispensable des voix au Conseil de sécurité. L'opinion publique mongole s'indigne particulièrement de l'action de l'agent de Tchang Kai-chek, qui cette fois encore a saboté le règlement favorable de cette question, usant du droit de veto qu'il détient illégalement et se faisant de nouveau l'instrument docile des adversaires de la paix et de la coopération internationale. Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire mongole déclare que la présence du représentant de la clique de Tchang Kai-chek, grâce à la protection de certains milieux de quelques pays, a porté et portera préjudice à l'action de l'ONU et sape ainsi l'autorité de l'Organisation aux yeux de l'opinion mondiale. Le Ministère des affaires étrangères de la République populaire mongole, exprimant les vœux et la

volonté unanimes du peuple mongol, proteste énergiquement contre la décision injuste prise sur la question de l'admission de la République populaire mongole à l'Organisation des Nations Unies." Veuillez agréer, etc.

Le Ministre des affaires étrangères de
la République populaire mongole

ADILBISH

